



CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL du Maine et Loire

GRÈVE DU 10 OCTOBRE 2017 PUBLIC – PRIVÉ, CODE DU TRAVAIL – STATUTS : TOUT EST LIÉ !

Les organisations syndicales CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF et UNL de Maine-et-Loire soutiennent pleinement l'appel à la grève lancée par les neuf fédérations de la Fonction publique pour le 10 octobre prochain, à l'occasion du « rendez-vous salarial » organisé par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.

Dans un contexte d'extrême dégradation de leurs conditions de travail et de baisse de leur pouvoir d'achat, les revendications des personnels fonctionnaires et non titulaires de la Fonction publique sont légitimes :

- **Revalorisation des salaires et des carrières** – ce qui passe en premier lieu par la revalorisation du point d'indirectrice (et non son gel pour la 8^e fois... en 8 ans), ainsi que par la non-augmentation de la CSG ;
- **Des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services** – ce qui passe de manière immédiate par la non-suppression de 120 000 postes sur les 3 versants de la Fonction publique et la non-mise au chômage de 150 000 contrats aidés dès 2017 ;
- **Non-rétablissement du jour de carence ;**
- **Défense du Code des pensions civiles et militaires...**

Force est de constater que les annonces du gouvernement contre les agents de la Fonction publique s'inscrivent dans un objectif global de régression sociale, qui atteindrait de plein fouet l'ensemble des salariés de ce pays, du secteur public comme du secteur privé.

Les ordonnances Macron de casse du Code du travail constituent sans ambiguïté une aggravation de la loi El Khomri, dont nous continuons à revendiquer l'abrogation. Ces ordonnances donnent un formidable levier aux patrons pour baisser les salaires, licencier, précariser, « flexibiliser » et contourner les organisations syndicales. Elles constituent le socle d'un dumping social permanent. De ce fait, les organisations syndicales CGT, CFTC, FO, FSU,

Solidaires, l'UNEF et UNL de Maine-et-Loire revendiquent le retrait de ces ordonnances.

Les ordonnances marquent également le coup d'envoi d'une succession de mesures régressives :

- Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé 16 milliards d'euros de nouvelles coupes budgétaires, ce qui asphyxierait encore plus les services publics ;
- Emmanuel Macron a annoncé vouloir en finir avec les régimes actuels de l'assurance chômage et de l'assurance maladie, fondés sur les cotisations salariales et patronales, au profit de leur étatisation. La hausse de la CSG constitue une première étape de ce mouvement de régression ;
- Un projet de « loi-cadre » a été fixé pour le premier semestre 2018, dans l'optique de fusionner tous les régimes de retraite dans un système par points, aboutissant à réduire considérablement le montant des pensions...

Les organisations syndicales CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF et UNL de Maine-et-Loire considèrent que, face à cette politique globale de régression sociale, seule une riposte globale à dimension interprofessionnelle permettra de faire reculer le gouvernement Philippe/Macron.

Elles partagent par ailleurs le constat qu'une grande détermination s'est exprimée durant toute la mobilisation contre la loi El Khomri et à nouveau en ce mois de septembre 2017.

Dans ce contexte – et dans le respect des revendications propres aux personnels de la Fonction publique et à leurs organisations syndicales –, les organisations syndicales CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF et UNL de Maine-et-Loire appellent les salariés du privé à se joindre aux manifestations du 10 octobre prochain, y compris en organisant la grève ou des débrayages en commun.

**ANGERS : MANIFESTATION À 10 h 30
PLACE LECLERC**